

## Renoncer au CRFPA cette année ?

Par **vongola**, le **16/08/2024** à **14:26**

Bonjour à tous,

J'ai eu mon diplôme de M2 en droit des affaires en 2022 et depuis ça fait 2 ans que je tente le CRFPA et que je végète complètement.

À ma première tentative en 2023 je l'ai raté à 7 de moyenne en n'ayant rien foutu. En fait à la fin de mon M2 j'ai fait un stage dans une direction juridique qui m'a complètement retournée.

À la fin de cette expérience j'étais tellement dans le mal que je songeais à en finir. J'ai fait une dépression pendant 1 an et par culpabilité, j'ai passé le CRFPA sans aucune motivation en me disant qu'au moins ça me ferait une première expérience.

Durant l'année 2023-2024, j'ai travaillé comme assistante commerciale; je n'ai pas vraiment cherché de travail en droit parce que j'ai complètement perdu confiance en moi dans ce domaine.

J'adore le droit, mais je ne veux plus l'exercer sous la responsabilité de quelqu'un.

C'est d'ailleurs pour ça que je veux devenir avocate. Pour me lancer rapidement à mon compte même si je sais que c'est loin d'être évident.

Mais on arrive à la mi août et j'ai tellement l'impression de ne pas être prête. Je galère à faire le moindre cas pratique, j'ai des lacunes en orthographe et grammaire, et j'ai sous-estimé les conséquences de ma dépression sur ma capacité cognitive. J'ai l'impression d'être devenu un légume: je mets 2h à apprendre 5 pages, alors que durant mon Master j'arrivais à apprendre 30 pages par jour.

J'arrive pas à travailler plus de 3h par jour, et pas plus de 2 jours d'affilé.

Au moment où j'écris ce message, je n'ai même pas encore appris 30% du cours de procédure civile. Et il me reste environs la moitié du droit des obligations à apprendre. En fait il n'y a que le droit des affaires que je maîtrise. Et je n'ai jamais réussi à aller au-delà des 3h durant mes entraînements de note de synthèse.

D'un côté je me dis que si je tombe sur des sujets que je maîtrise ça peut le faire. D'un autre côté, je vois bien que je ne suis pas prête et que si je force je peux bêtement gaspiller ma deuxième tentative.

La raison m'incite à renoncer. Mais l'émotion me dit que je vais avoir 28 ans, que je végète chez mes parents et que je devrais saisir cette opportunité en me disant qu'au pire il m'en

restera une. Mais j'ai tellement pas confiance pour cette année....

Par **Zénas Nomikos**, le **16/08/2024** à **16:41**

Bonjour,

à toutes fins utiles, voici :

<https://www.legavox.fr/blog/jerome-chambron/passerelle-pour-devenir-avocat-sans-30829.htm>

Bon courage.

Par **Isidore Beautrelet**, le **17/08/2024** à **07:35**

Bonjour

[quote]

D'un côté je me dis que si je tombe sur des sujets que je maîtrise ça peut le faire. D'un autre côté, je vois bien que je ne suis pas prête et que si je force je peux bêtement gaspiller ma deuxième tentative.

La raison m incite à renoncer. Mais l émotion me dit que je vais avoir 28 ans, que je végète chez mes parents et que je devrais saisir cette opportunité en me disant qu'au pire il m'en restera une. Mais j'ai tellement pas confiance pour cette année....

[/quote]

Si vous n'êtes pas prête moralement alors je pense qu'il ne faut pas y aller cette fois-ci car cela risque d'être très éprouvant.

Mieux vaut revenir l'année prochaine avec l'esprit plus serein.

Il faut vous renseigner auprès de votre IEJ s'il n'est pas trop tard pour renoncer afin de vous assurer que cela ne comptera pas comme une tentative.

Par **Mig**, le **17/08/2024** à **15:17**

Bonjour,

Il ne faut pas vous mettre dans cet état-la.

Il vous faut prendre le temps qu'il vous faut pour réussir.

Contactez vos anciens enseignants de votre master droit des affaires en leur expliquant quelle est votre situation actuelle et vos choix d'orientation , pour qu'ils puissent vous aiguiller vers tel ou tel parcours de formation de réorientation si cela s'impose.

Ils seront vous reorientés.

Vu qu'il vous ont déjà évalué au cours de votre scolarité.

A toute fin utile, pourquoi ne pas tenter un DU en RGO, avec si possible un contrat en alternance ou d'un stage dans un cabinet d'avocat spécialisé en droit des obligations.

Pour vous remettre petit a petit dans le bain des études.

Demandez a L'IEJ, quelles sont vos faiblesses et vos points forts a retravailler pour vous améliorer sensiblement en vous faisant accompagner par un professeur particulier.

Gardez le contact entre vous et les anciens étudiants de votre promotion, que ce soit en master ou en licence ou en IEJ ou même dans le monde professionnel.

Je suis sur que vous y parviendrez.

Aussi, je serais ravie de vous accueillir dans ma liste d'amis sur linkedin au vu du sérieux de votre parcours.

Car, je suis moi-même trentenaire et en reprise d'études en master 2 ressources humaines option science de l'ingénierie de la formation et des systèmes d'emploi (IFSE).

Je suis Monsieur FERSI Mehdi.

Je pense que nous pouvons avoir des intérêts en communs.

Très cordialement a vous.

Par **vongola**, le **18/08/2024 à 11:33**

"Il faut vous renseigner auprès de votre IEJ s'il n'est pas trop tard pour renoncer afin de vous assurer que cela ne comptera pas comme une tentative."

Merci à tous pour vos messages. Je vais effectivement me renseigner pour savoir si cela est toujours possible. Je parlais du principe que c'était le cas pour l'avoir déjà entendue de la bouche d'autres étudiants. Mais je suis pratiquement sûr que mon IEJ est en vacances.. Merci encore pour vos réponses.

Par **Isidore Beautrelet**, le **18/08/2024 à 12:54**

Mais de rien !

N'hésitez pas à revenir sur le forum pour nous donner des nouvelles ou si vous avez des questions sur les cours.

Par **Mig**, le **19/08/2024** à **22:41**

Pas de souci

Par **vongola**, le **21/08/2024** à **09:41**

Bonjour à tous,

Ma scolarité m'a informée que sauf émergences mon inscription ne valait pas tentative. Je suis soulagée même si je me sens un peu coupable de ne pas essayer. Je vais prendre la fin du mois d'août pour me reposer un peu.

Le plus logique serait de faire un stage en attendant septembre 2025. Je vais commencer à chercher dès le mois de septembre. Après tout l'avantage d'être déjà diplômée est que j'ai plus de disponibilité que les étudiants autant en profiter j'imagine, même si j'ai pas une confiance en moi pour faire du droit. On m'a conseillé de me mettre au sport en parallèle pour reprendre confiance donc je vais faire ça.

Entre temps je vais profiter de ce temps pour aller voir un psy. Je pense qu'il est temps que je me fasse aider...

Quoi qu'il en soit je suis déterminé à le passer en 2025. Donc si des gens sont intéressés et qu'ils souhaitent le passer en droit des affaires n'hésitez pas à me contacter. Je me suis sentie tellement seule cette année durant ma préparation !

Par **Isidore Beautrelet**, le **22/08/2024** à **20:29**

Bonjour

Il ne faut pas vous en vouloir. C'était la bonne solution.

Le plus important sera toujours votre santé

Par **E**, le **23/08/2024** à **19:43**

Bonjour,

Bon courage et force a vous.

Tentez un stage dans un cabinet d'avocat spécialisé en droit des affaires, si possible réputé avec l'aide de vos anciens enseignants en master 2 en droit des affaires, en précisant vos attentes pour vous constituer un premier réseau professionnel d'amis et de conseils pour la suite de vos études supérieures qui seront vous soutenir et vous faire confiance pour des missions a responsabilités ou vous recommander a un réseau plus large une fois pris en stage de l'école des avocats.

Pour préparer le concours du CRFPA a l'IEJ, n'hésitez pas a faire appel a une associations de professeurs particuliers.

Renseignez-vous aupres de votre faculté.

De même, regardez ce qu'il ce qu'il en est du statut spécial d'étudiant en IEJ.

Au cas ou, vous souhaitez poursuivre votre travail en cabinet d'avocat.

Bien cordialement a vous.